



# Northwest Territories Human Rights Commission

## Annual Report 2012-2013





# Table of Contents

Message from the Chair .....	2
Education and Outreach .....	3
Complaints Report .....	6
Hearings and Decisions .....	9
Pilot Project .....	10
Financial Summary .....	11
What to Expect 2013-2014 .....	12
About the Commission .....	13

## Vision

*We envision a North at peace with its diversity, where everyone is safe, confident and respected on their journey.*



# Message from the Chair



The vision of the Northwest Territories Human Rights Commission (Commission) is of a North at peace with its diversity, where everyone is safe, confident and respected on their journey. We continue to focus on this vision and I am pleased to share our accomplishments from the past year.

In order to achieve our vision, we need to create a common understanding and respect for human rights. This past year, the Commission continued its education opportunities and public outreach across the NWT. We visited several communities to provide information sessions, deliver presentations and lead meaningful discussions regarding human rights.

The Commission used various means for engaging Northerners. Some highlights include a presentation on workplace harassment which was delivered through video conference to health centre staff in the Beaufort-Delta region; a presentation delivered to community members in Tsiigehtchic over the local radio station; and information booths at trade shows in Fort Smith, Hay River and Yellowknife as well as at the 2013 Good Governance Conference.

The Commission has actively partnered with education organizations in an effort to educate young people about human rights, especially in the area of bullying prevention. The Commission participated in a safe schools working group to assist in the development of a framework for a territorial bullying prevention program. In partnership with the Yellowknife Education District No. 1, the Commission co-sponsored a presentation for educators and the public on homophobic bullying and how to create inclusive schools for sexual and gender minority youth.

The Commission also focused on supporting employers by delivering five Human Rights at Work presentations in Hay River, Inuvik, Norman Wells, Tuktoyaktuk and Yellowknife. Participants learned about workplace harassment and the employer's legal duty to accommodate employees requiring accommodations due to disability, pregnancy, family obligations, and other needs covered by the NWT *Human Rights Act* (the *Act*). The Commission published the first edition of *Human Rights Matters*, which includes information for employers. The document was distributed to employers through all chambers of commerce throughout the NWT.

The Commission staff responded to 309 inquiries, which resulted in 15 new formal complaints. Many of the complaints are in the disability ground and indicate that we need to do more work in addressing the needs of persons with disabilities.

The Commission continues to look for ways to ensure the manner in which complaints are dealt with is fair and balanced. After evaluating the pilot project and finding that most of the funding available for legal expenses was used during the pre-hearing process, we have terminated the pilot project and adopted a different approach. We will now have Commission members attend pre-hearing conferences, which should leave more funds available for the Commission to become a party to complaints. We will review how this approach works as time progresses to see if it brings a fairer process into play, or whether we should recommend that complainants have access to Legal Aid.

I would like to thank the Director and her staff for the tremendous level of support they have provided the Commission over the past year. I also thank the members of the Commission for their engagement and passion for making circumstances better for all our residents. We look forward to continuing to work with everyone to advance human rights across the NWT.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'C. Dent', written in a cursive style.

Charles Dent  
Chair

# Education and Outreach

## Communities Visited

In addition to Yellowknife, the Commission visited the following communities for the purpose of education, outreach and building relationships with community organizations:

- Aklavik
- Colville Lake
- Fort Good Hope
- Fort Smith
- Hay River
- Inuvik
- Norman Wells
- Tsiigehtchic
- Wekweètì



Commission Chair Charles Dent with Former Chief Joseph Judas of Wekweètì.

## Presentations

The Commission provides free presentations to interested organizations. In 2012-2013, the following presentations were delivered:

### Aklavik

A presentation was delivered at the Hamlet office and was attended by community members and students and staff from Moose Kerr School.

### Colville Lake

A presentation was delivered to the Behdzi Ahda First Nation.

### Fort Good Hope

Presentations were delivered to the Yamoga Land Corporation, the K'asho Got'ine Community Council, the Aurora College Learning Centre and Chief T'Selehye School.

### Hay River

A presentation was delivered to participants in an employment skills program for persons with disabilities.

### Inuvik

A presentation on workplace harassment was delivered through video conference to health centre staff in Aklavik, Fort McPherson, Inuvik, Paulatuk, Sachs Harbour, Tuktoyaktuk, and Ulukhaktok.



Human Rights Officer Carolyn Mackay with staff and students from Moose Kerr School in Aklavik.

# Education and Outreach

## Norman Wells

Presentations were delivered to the Norman Wells Chamber of Commerce, the Sahtu Health and Social Services Authority, and to the Town of Norman Wells. Informal information sessions took place with the Sahtu Secretariat, the Norman Wells Land Corporation, and the MacKenzie Mountain School.

## Tsiigehtchic

A presentation was delivered to community members over the local radio station. An open house took place at the Charter Community office.

## Wekweètì

A presentation was delivered to the Thchq Community Government of Wekweètì, followed by an open house. Informal information sessions took place with Alexis Arrowmaker School and the Aurora College Community Learning Centre.

## Yellowknife

A presentation was delivered to a non-profit organization upon request.

## Events

### Trade Shows and Conferences

The Commission hosted information booths at trade shows in Fort Smith, Hay River and Yellowknife, and at the 2013 Good Governance Conference.

### Accessibility Award

In partnership with the NWT Disabilities Council, the Commission recognized a public service provider that has made accessible improvements to its physical premises for persons with disabilities. This year's award went to CIBC Yellowknife Branch for its installation of a ramp. The award ceremony took place during Disability Awareness Week.



Commission Member Roger Wah-Shee presents the Accessibility Award to Wendy Anderson of CIBC Yellowknife Branch.

### International Human Rights Day

The Commission celebrated International Human Rights Day (December 10) by hosting a "Business After Hours" event with the Yellowknife Chamber of Commerce. The Commission also delivered a noon hour talk on texting and human rights.

### Universal Periodic Review Workshop

In partnership with the John Humphrey Centre for Peace, the Commission co-sponsored a workshop in Yellowknife that provided community organizations with training on how to participate in the Universal Periodic Review (UPR). The UPR is a United Nations initiative that ensures that all countries have their human rights records reviewed and evaluated on a rotating basis.

# Education and Outreach

## Workshops for Employers

The Commission delivered five Human Rights at Work presentations in Hay River, Inuvik, Norman Wells, Tuktoyaktuk and Yellowknife. Participants learned about workplace harassment and the employer's legal duty to accommodate employees requiring accommodations due to disability, pregnancy, family obligations, and other needs covered by the *Human Rights Act*.

## Lancaster Labour Law Audio Conferences

The Commission continued to offer Lancaster Labour Law Audio Conferences, which are delivered by Canadian lawyers who are experts in human rights and labour law. Employers, employees, and union representatives from Behchokò, Fort Smith, Inuvik, Norman Wells and Yellowknife attended three audio conferences on the topics of workplace bullying and accommodating employees with addictions or family obligations.

## Outreach to Schools

### Teacher's Toolkit

The Commission launched *Teacher's Toolkit*, a new website that provides NWT teachers with human rights resources matched to the K-12 social studies curriculum. The Commission promoted *Teacher's Toolkit* through its community visits and in collaboration with the Northwest Territories Teachers' Association. *Teacher's Toolkit* can be visited at [www.teacherstoolkitnwt.com](http://www.teacherstoolkitnwt.com).

### Safe Schools Working Group

The Commission participated in a safe schools working group led by the Department of Education, Culture and Employment. The working group is developing a framework for a territorial bullying prevention program.

### Inclusive Schools Presentation

In partnership with Yellowknife Education District No. 1, the Commission co-sponsored a presentation for educators and the public on homophobic bullying and how to create inclusive schools for sexual and gender minority youth.

## Publications

### E-Newsletter

The Commission published the first edition of *Human Rights Matters*, an e-newsletter featuring human rights information for employers. The e-newsletter was distributed to employers through chamber of commerce organizations across the NWT.

### Facebook Ad

The Commission continued to reach out to NWT social media users through its Facebook ads.

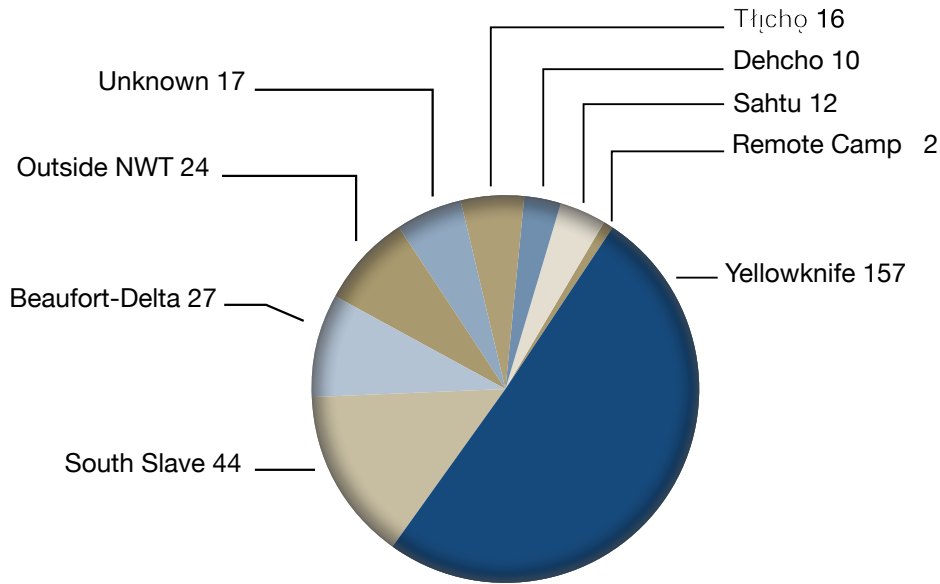


Main page of *Teacher's Toolkit*.

# Complaints

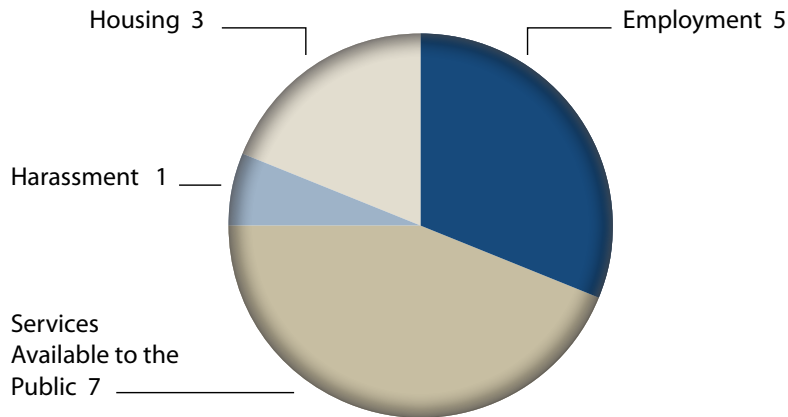
## Inquiries

The Director's office responded to three-hundred and nine (309) inquiries from members of the public who had concerns about their human rights. The inquiries originated from the following regions:



## Complaints

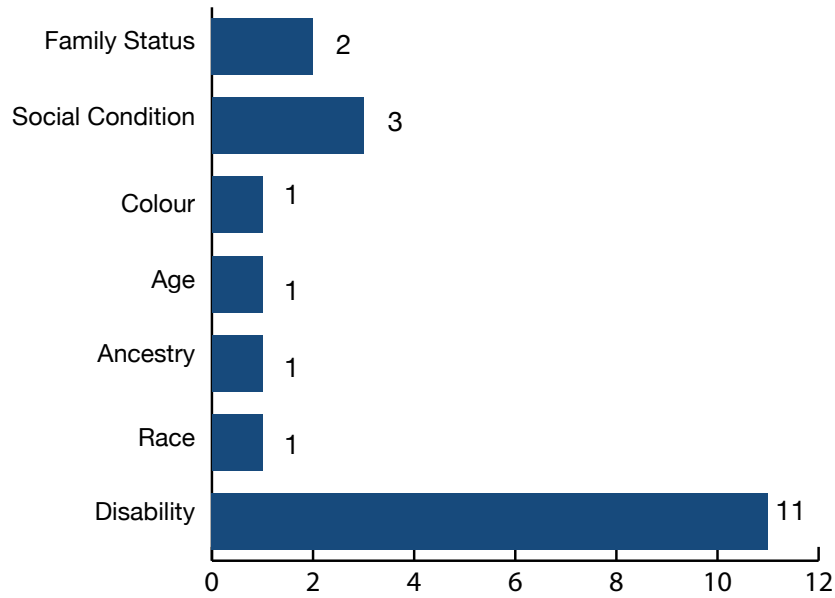
The Director's office received fifteen (15) complaints in 2012-2013. The complaints alleged discrimination in the following areas:





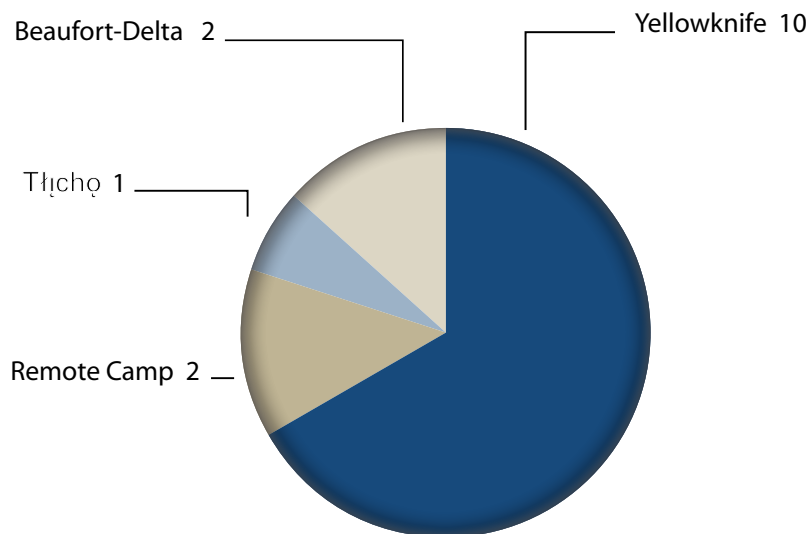
# Complaints

The fifteen (15) new complaints alleged discrimination based on the following grounds:



Note: The areas and grounds of discrimination add up to more than the number of complaints because one complaint can include more than one area and ground.

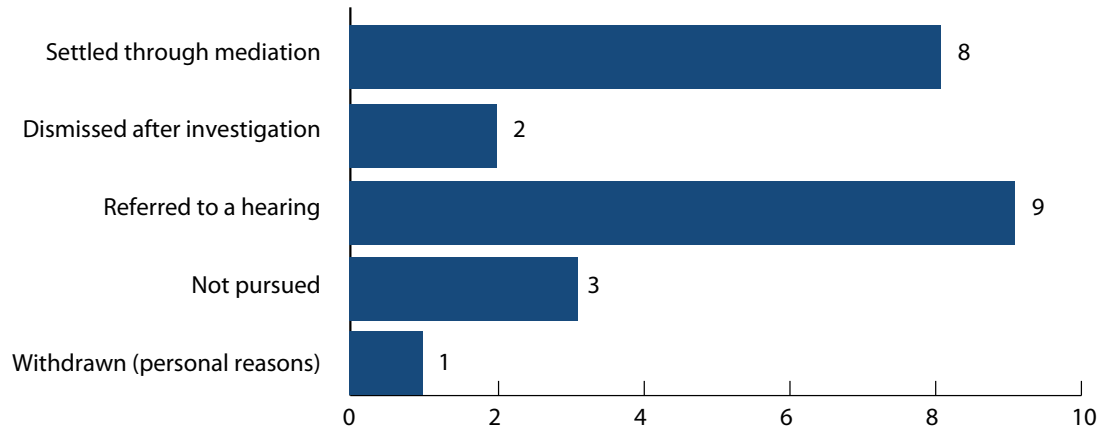
The fifteen (15) new complaints alleged that discrimination occurred in the following regions:



# Complaints

## Complaint Closures

The Director's office closed twenty-two (22) files in 2012-2013. The reasons for closure were:



Note: In the case of one file, part of the complaint was dismissed and part referred to a hearing.



Human Rights Officer Isabel Gauthier documenting a complaint by phone.

# Hearings and Decisions

## Hearings and Decisions

The separate and independent NWT Human Rights Adjudication Panel (the "Panel") hears complaints that are referred to it by the Director. The Panel also hears appeals of the Director's decision to dismiss complaints. Decisions of the Panel are posted on the Panel's website at <http://hrap.nt.ca>.

From April 1, 2012 to March 31, 2013 the Adjudication Panel received nine (9) complaints from the Director's office. One (1) complaint was resolved by mediation. One (1) complaint was resolved in a process other than by mediation and two (2) complaints were concluded by decisions. As of March 31, 2013 there were seven (7) complaints outstanding.

As of March 31, 2013 there were four (4) ongoing appeals to the Adjudication Panel of the Director's dismissal of complaints. In 2012-2013 one (1) appeal was concluded by decision.



Depiction of a hearing. Photo courtesy of the NWT Human Rights Adjudication Panel.

## Juanita Robinson v. Government of the Northwest Territories (GNWT)

In May 2006, Ms. Robinson filed a human rights complaint alleging that the GNWT discriminated against her by paying her at a rate less than the rate of pay given to male employees who performed the same or substantially similar work. Ms. Robinson also alleged that the GNWT retaliated after she filed the complaint by making changes to her job description, changing her role and scaling down her operational budget. The Panel found there was insufficient evidence to support Ms. Robinson's allegations that she suffered any disadvantage or was denied opportunities in her employment because of her gender. The Panel also dismissed her retaliation complaint.

## Tracy Thorson v. Government of the Northwest Territories (GNWT)

In August 2009, Ms. Thorson filed a human rights complaint alleging that the GNWT terminated her employment knowing she had a disability that prevented her from performing her job duties and functions and without accommodating her needs and circumstances. The Panel found the GNWT discriminated against Ms. Thorson, contrary to sections 5(1) and 7(1)(a) of the NWT *Human Rights Act*, by refusing to continue to employ her without affording her reasonable accommodation as required by section 7(4) of the *Act*.

## William Dalton v. Hay River Health & Social Services Authority (HRHSSA)

In August 2012, the Panel dismissed Mr. Dalton's appeal of the Director's decision to dismiss his complaint against HRHSSA under section 44(1)(d) of the NWT *Human Rights Act*. This section allows the Director to dismiss a complaint if it has been appropriately dealt with in another proceeding. In addition to a human rights complaint, Mr. Dalton had filed grievances that were heard by a grievance arbitrator. The Panel found that the grievance arbitration had jurisdiction to apply human rights legislation; it dealt with the same issues as those in the human rights complaint; and Mr. Dalton had the opportunity to meet the case against him.

# Pilot Project

## Pilot Project

There is currently no accessible legal aid for individuals going forward to a hearing of human rights complaints. The NWT does not have community legal clinics and Legal Aid does not provide assistance for human rights complaints. People who cannot afford a lawyer are therefore expected to subpoena their own witnesses, call evidence, cross-examine witnesses, and make and respond to complex legal arguments. The Commission believes that the lack of legal assistance for parties participating in hearings compromises the effectiveness of the NWT *Human Rights Act*.



In 2010-2011 the Commission initiated a pilot project in which it became a party to all complaints referred for adjudication. The purpose of this project was to support a balanced and fair adjudication process. The Commission contracted a lawyer to attend pre-hearing conferences and represent it during hearings. The Commission decided on its level of participation on a case-by-case basis based on the advice received from its lawyer. It is important to note that the Commission is an independent party in these cases and does not represent the complainant or the respondent. It supports the parties by being a "friend of the process" and by clarifying the human rights aspects of the cases.

The Commission evaluated the project this year and found that legal costs in the early stage of the adjudication process eat up the bulk of its legal expenses budget very quickly with little funding left for the Commission's involvement in hearings, the most challenging and important part of the process.

The Commission adjusted its process in order to more effectively use its project budget. In 2013-2014 Commission members will attend the initial pre-hearing conferences and provide the information needed for the Commission to decide its level of involvement in the adjudication process. In this way, the Commission aims to maximize the effect of its resources to support a fair hearing process.

The Commission continues to be concerned about whether a balanced process can be ensured if one party is represented by legal counsel during the hearing process and the other is not. In 2013-2014 the Commission will continue to explore ways of supporting a fair process with the funding it has available. It seems increasingly apparent, however, that supporting a fair process may require changes in the approach to dealing with complaints or a significant increase in resources.

# Financial Summary

## Statement of General Operations

For the year ended March 31,	2013	2012
<b>Revenue</b>		
Government of the Northwest Territories - operating grant	250,000	250,000
Expense Reimbursement	(29,340)	(13,000)
Interest and other revenue	320	
Registration revenue	1,250	450
	<b>222,230</b>	<b>237,450</b>
<b>Expenses</b>		
Accounting	7,556	6,565
Advertising and promotion	10,450	16,143
Bank charges	341	189
Benefits and pension	2,056	1,548
Catering	3,351	1,442
Contracts - administration	1,170	
Events	7,458	8,138
Honorarium - chairperson	34,710	49,760
Honorarium - commission members	39,650	40,559
Legal expenses	68,180	81,822
Office supplies	520	627
Postal and courier	216	158
Printing	3,521	3,676
Professional Development	1,860	1,470
Telephone	416	825
Travel - chair of commission	7,369	19,581
Travel - commission members	4,422	12,279
Travel - staff	-	11,360
Website	13,720	3,300
	<b>206,966</b>	<b>259,442</b>
<b>Excess revenue (expenses)</b>	<b>15,264</b>	<b>(21,992)</b>

## Statement of Cash Flows

For the year ended March 31,	2013	2012
<b>Cash provided by (used in)</b>		
Operating activities		
Excess revenues (expenses)	15,264	(21,994)
Change in non-cash operating working capital		
Accounts receivable	(27,902)	(208)
Prepaid expenses	801	1,458
Accounts payable and accrued liabilities	(6,478)	10,013
Deferred revenue		
<b>Change in cash</b>	<b>(18,315)</b>	<b>(10,731)</b>
<b>Cash, opening</b>	<b>57,958</b>	<b>68,689</b>
<b>Cash, closing</b>	<b>39,641</b>	<b>57,958</b>

To receive a complete copy of the audited financial statements, please contact the Commission.

# What to Expect 2013-2014



Commission Member Bronwyn Watters presents Ruby Landrie of Kakisa with a Commission draw prize at the 2013 Good Governance Conference.

## Community Visits

Each year the Commission tries to visit as many NWT regions as possible. The Commission believes that it is important for northerners to have the opportunity to hear and ask questions about their rights and responsibilities under the *Act* in their home communities.

In the coming year the Commission plans to visit the following communities: Fort Simpson, Fort Smith, Hay River, Inuvik, Nahanni Butte, Sachs Harbour, and Trout Lake.

Commission members will be available to talk to people at numerous community events, including trade shows in Fort Smith, Hay River and Yellowknife and community celebrations such as the Yellowknife Pride Festival.

The Commission will continue to offer free Lancaster House audio conferences on human rights labour law to employers from across the NWT.



One of the new resources that will be added to *Teacher's Toolkit*.

## School Outreach

The Commission launched an online social studies curriculum guide called *Teacher's Toolkit* in the fall of 2012. This guide provided NWT teachers with a variety of social studies resources linked to the K-12 social studies curriculum. In 2013-2014 the Commission will continue to add resources to the website.

## Accessible Public Service Award

In 2012-2013 the Commission partnered with the NWT Disabilities Council to recognize a public service provider who improved accessibility to its premises for persons with disabilities. The Commission will present a second award during Disability Awareness Week in June 2013.

# About the the Human Rights Commission

The NWT *Human Rights Act* sets up three separate, interrelated but independent branches: the Commission, the Director of Human Rights and the Adjudication Panel. These three entities have different roles and complete independence in their respective roles.



From left to right: Roger Wah Shee, Yacub Adam, Bronwyn Watters, Marion Berls, Charles Dent.

## Commission Members

The Commission is made up of five members of the public. They are appointed by and responsible to the Legislative Assembly for the general administration of the *Act*. The Commission works to prevent discrimination through education, promotion, research and advocacy.

- Charles Dent, Chair
- Yacub Adam, Deputy Chair
- Marion Berls, Commission Member
- Roger Wah Shee, Commission Member
- Bronwyn Watters, Commission Member



Clockwise from top left: Isabel Gauthier, Carolyn Mackay, Linda Noseworthy, Gloria Iatridis, Deborah McLeod.

## Director and Commission Staff

The Director of Human Rights is appointed by the Legislative Assembly and is responsible to carry out the administration of the complaint process and the operations of the Commission office. The Director is Secretary to the Commission and supports its education and promotion activities.

- Deborah McLeod, Director of Human Rights
- Gloria Iatridis, Deputy Director of Human Rights
- Isabel Gauthier, Human Rights Officer
- Carolyn MacKay, Human Rights Officer
- Linda Noseworthy, Administrative Officer



From left to right: Sheldon Toner, Joan Mercredi, Adrian Wright, Louis Siebert.  
Missing: James Posynick, Karen Snowshoe

## Adjudication Panel

The Adjudication Panel is made up of lawyers who are appointed by the Legislative Assembly. The Panel hears complaints that are referred to them by the Director. The Panel also hears appeals of the Director's decisions. The Panel considers the evidence brought forward by the parties and makes decisions on the merits of complaints.

- Adrian Wright, Chair
- Joan Mercredi, Adjudicator
- James Posynick, Adjudicator
- Louis Siebert, Adjudicator
- Karen Snowshoe, Adjudicator
- Sheldon Toner, Adjudicator



*Northwest Territories  
Human Rights Commission*

P.O. Box 1860  
Yellowknife, NT X1A 2P4

Toll Free        1-888-669-5575  
Yellowknife    (867) 669-5575  
Fax                (867) 873-0357  
Email             info@nwthumanrights.ca  
[www.nwthumanrights.ca](http://www.nwthumanrights.ca)





# Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest

Rapport annuel 2012-2013





# Table des matières

Message du président .....	2
Éducation et sensibilisation .....	3
Rapport sur les plaintes .....	6
Processus de traitement des plaintes .....	9
Projet pilote .....	10
Résumé financier .....	11
Les attentes pour 2013-2014 .....	12
À propos de la Commission .....	13

## Vision

*Nous voulons vivre dans un Nord en paix avec sa diversité, où tous les gens se sentent en sécurité, en confiance et respectés dans tout ce qu'ils entreprennent.*



# Message du président



La Commission des droits de la personne des Territoires du Nord-Ouest (la Commission) garde sa vision comme cheval de bataille : un Nord en paix avec sa diversité, où tous les gens se sentent en sécurité, en confiance et respectés dans tout ce qu'ils entreprennent. Je suis heureux de vous présenter les nouvelles réalisations de la Commission.

En vue de concrétiser notre vision, il importe d'assurer une compréhension et un respect communs des droits de la personne. Durant la dernière année, la Commission a poursuivi ses activités d'éducation et de sensibilisation du public à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest. Nous avons en effet visité plusieurs collectivités afin de tenir des séances d'information, de donner des présentations et d'animer des discussions approfondies sur les droits de la personne.

La Commission a eu recours à divers moyens pour mobiliser les Ténos. Parmi ceux-ci, mentionnons : une présentation sur le harcèlement professionnel donnée par vidéoconférence au personnel de centres de santé de la région de Beaufort-Delta; une présentation donnée aux membres de la collectivité de Tsiigehtchic par l'entremise de la station radiophonique locale; des kiosques d'information à l'occasion des salons professionnels de Fort Smith, de Hay River et de Yellowknife et lors de la Conférence 2013 sur la bonne gestion des affaires publiques.

La Commission a créé des partenariats actifs avec des organismes d'éducation dans le but d'instruire les jeunes sur les droits de la personne, principalement dans une optique de prévention de l'intimidation. En outre, la Commission s'est jointe à un groupe de travail sur les écoles sécuritaires afin de participer à l'élaboration d'un cadre régissant un programme territorial de prévention de l'intimidation. En partenariat avec l'Administration scolaire de district n° 1, la Commission a coparrainé une présentation pour le personnel scolaire et le public sur l'intimidation homophobe et sur la manière de créer des écoles qui favorisent l'intégration des jeunes d'orientation sexuelle et d'identité de genre minoritaires.

De plus, la Commission a centré ses efforts sur le soutien aux employeurs en présentant l'atelier *Les droits de la personne au travail* à cinq reprises, soit à Hay River, à Inuvik, à Norman Wells, à Tuktoyaktuk et à Yellowknife. Les participants ont pu en apprendre davantage sur le harcèlement professionnel et les obligations juridiques des employeurs à l'égard des employés ayant des besoins d'adaptation en raison d'une incapacité, d'une grossesse, d'obligations familiales ou d'autres besoins énoncés dans la *Loi sur les droits de la personne* (la Loi). En outre, la Commission a publié la première édition de *Regard sur les droits de la personne*, un bulletin qui présente de l'information à l'intention des employeurs, lequel a été distribué par l'entremise des chambres de commerce à l'échelle des TNO.

Le personnel de la Commission a répondu à 309 demandes, qui ont donné lieu à 15 nouvelles plaintes officielles. Bon nombre de ces plaintes concernent des incapacités, ce qui indique que des efforts accrus seront nécessaires pour répondre aux besoins des personnes handicapées.

La Commission continue de chercher des moyens d'assurer un processus de traitement des plaintes juste et équitable. À la suite de l'évaluation du projet pilote, laquelle nous a permis de constater que le processus préalable à l'audience utilisait la majeure partie du budget alloué aux frais de justice, nous avons mis fin au projet pilote et adopté une approche différente. Désormais, les membres de la Commission assisteront eux-mêmes aux conférences préalables aux audiences. La Commission espère ainsi optimiser les fonds afin de devenir partie aux plaintes. Au fil du temps, nous évaluerons l'efficacité de cette approche afin de déterminer si elle améliore l'équité du processus, ou si nous devrions recommander que les plaignants puissent recourir à l'aide juridique.

J'aimerais remercier la directrice et son personnel pour l'aide magistrale qu'ils ont apportée à la Commission au cours de la dernière année. Je remercie également les membres de la Commission pour leur contribution à l'amélioration des conditions de vie de tous les Ténos, tâche qu'ils accomplissent avec ferveur. Nous sommes impatients de poursuivre le travail avec tout un chacun afin de faire progresser les droits de la personne à l'échelle des Territoires du Nord-Ouest.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'C. Dent'.

Charles Dent  
Président

# Éducation et sensibilisation

## Collectivités visitées

En plus d'effectuer du travail à Yellowknife, la Commission a visité les collectivités suivantes à des fins d'éducation, de sensibilisation et d'établissement de relations avec des organismes communautaires :

- Aklavik
- Colville Lake
- Fort Good Hope
- Fort Smith
- Hay River
- Inuvik
- Norman Wells
- Tsiigehtchic
- Wekweètì



Le président de la Commission, M. Charles Dent, avec l'ancien chef de Wekweètì, M. Joseph Judas.

## Présentations publiques

La Commission donne des présentations gratuites aux organismes intéressés. Au cours de l'exercice 2012-2013, elle a donné les présentations suivantes :

### Aklavik

Une présentation a été donnée au bureau du hameau devant des résidents de la collectivité ainsi que des élèves et des membres du personnel de l'école Moose Kerr.

### Colville Lake

Une présentation a été donnée à la Première Nation Behdzi Ahda.

### Fort Good Hope

Des présentations ont été données aux membres de la Yamoga Land Corporation et du conseil communautaire K'asho Got'ine, au centre d'apprentissage du Collège Aurora et à l'école Chief T'Selehye.

### Hay River

Une présentation a été donnée aux participants d'un programme d'acquisitions de compétences pour les personnes handicapées.

### Inuvik

Une présentation sur le harcèlement professionnel a été donnée par vidéoconférence au personnel des centres de santé d'Aklavik, de Fort McPherson, d'Inuvik, de Paulatuk, de Sachs Harbour, de Tuktoyaktuk et d'Ulukhaktok.



Mme Carolyn Mackay, agente des droits de la personne, avec des membres du personnel et des élèves de l'école Moose Kerr, à Aklavik.

# Éducation et sensibilisation

## Norman Wells

Des présentations ont été données aux membres de la chambre de commerce de Norman Wells ainsi qu'au personnel de la ville de Norman Wells et de l'Administration des services de santé et des services sociaux du Sahtu. Des séances d'information informelles ont eu lieu pour le Sahtu Secretariat Inc., la Société foncière de Norman Wells et l'école MacKenzie Mountain.

## Tsiigehtchic

Une présentation a été donnée aux membres de la collectivité par l'entremise de la station radiophonique locale. Une séance portes ouvertes a également été organisée au bureau de la collectivité à charte.

## Wekweètì

Une présentation a été donnée au gouvernement communautaire tìchq̄ de Wekweètì, laquelle a été suivie d'une séance portes ouvertes. Des séances d'information informelles ont eu lieu pour l'école Alexis Arrowmaker et le centre d'apprentissage communautaire du Collège Aurora.

## Yellowknife

Une présentation a été donnée à la demande d'un organisme sans but lucratif.

## Activités

### Salons professionnels et conférences

La Commission a tenu des kiosques d'information à l'occasion des salons professionnels de Fort Smith, de Hay River et de Yellowknife et lors de la Conférence 2013 sur la bonne gestion des affaires publiques.

### Prix pour l'accessibilité

Conjointement avec le Conseil pour les personnes handicapées des TNO, la Commission a souligné les efforts d'un prestataire de services publics reconnu qui a amélioré l'accès à ses locaux pour les personnes handicapées. Cette année, le prix a été décerné au centre bancaire de Yellowknife de la Banque CIBC pour l'installation d'une rampe d'accès. La cérémonie de remise a eu lieu à l'occasion de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées.



M. Roger Wah-Shee, membre de la Commission, remet le Prix de l'accessibilité de la Commission des droits de la personne à Mme Wendy Anderson du centre bancaire de Yellowknife de la Banque CIBC.

### Journée internationale des droits de l'homme

La Commission a souligné la Journée internationale des droits de l'homme (le 10 décembre) en organisant une activité « 5 à 7 d'affaires » conjointement avec la chambre de commerce de Yellowknife. La Commission a également tenu un déjeuner-conférence sur l'envoi de messages textes et les droits de la personne.

### Atelier sur l'examen périodique universel

De concert avec le Centre John Humphrey pour la paix, la Commission a coparrainé un atelier à Yellowknife pour former les organismes communautaires sur la manière de participer à l'examen périodique universel (EPU). L'EPU est une initiative de l'Organisation des Nations Unies qui veille à ce que tous les antécédents en matière de respect des droits de la personne de tous les pays soient, à tour de rôle, soumis à un examen et à une évaluation.

# Éducation et sensibilisation

## Ateliers à l'intention des employeurs

La Commission a présenté l'atelier *Les droits de la personne au travail* à cinq reprises, soit à Hay River, à Inuvik, à Norman Wells, à Tuktoyaktuk et à Yellowknife. Les participants ont pu en apprendre davantage sur le harcèlement professionnel et les obligations juridiques des employeurs à l'égard des employés ayant besoin d'adaptation en raison d'une incapacité, d'une grossesse, d'obligations familiales ou d'autres besoins énoncés dans la *Loi sur les droits de la personne*.

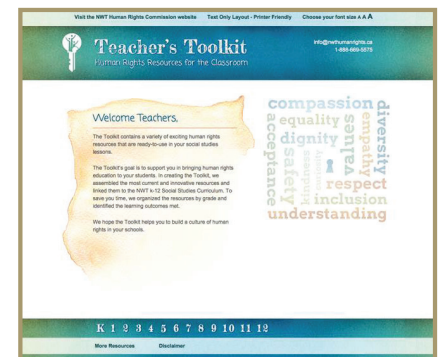
## Conférences audio de la Lancaster House sur le droit du travail

La Commission a continué d'offrir les conférences audio de la maison d'édition Lancaster House sur le droit du travail. Ces conférences sont prononcées par des avocats canadiens qui sont spécialistes des droits de la personne et du droit du travail. Des employeurs, des employés et des représentants syndicaux de Behchoko, de Fort Smith, d'Inuvik, de Norman Wells et de Yellowknife ont assisté à trois conférences audio qui traitaient du harcèlement professionnel et de l'adaptation aux besoins des employés ayant des dépendances ou des obligations familiales.

## Sensibilisation dans les écoles

### Boîte à outils des enseignants

La Commission a publié la *Boîte à outils des enseignants*, un nouveau site Web pour les enseignants des TNO qui comprend des ressources pédagogiques sur les droits de la personne s'inscrivant dans le programme de sciences humaines de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. La Commission a fait mieux connaître la *Boîte à outils des enseignants* lors de ses visites dans les collectivités et grâce à sa collaboration avec l'Association des enseignants et des enseignantes des Territoires du Nord-Ouest. Visitez la *Boîte à outils des enseignants* à l'adresse [www.teacherstoolkitnwt.com](http://www.teacherstoolkitnwt.com).



Page d'accueil de la *Boîte à outils des enseignants*.

### Groupe de travail sur la sécurité dans les écoles

La Commission a participé à un groupe de travail sur la sécurité dans les écoles piloté par le ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation. Ce groupe de travail prépare actuellement un NWT cadre pour le programme territorial de prévention de l'intimidation.

### Présentation sur l'école intégratrice

En partenariat avec l'Administration scolaire de district n° 1 de Yellowknife, la Commission a coparrainé une présentation pour le personnel scolaire et le public sur l'intimidation homophobe et sur la manière de créer des écoles qui favorisent l'intégration des jeunes d'orientation sexuelle et d'identité de genre minoritaires.

## Publications

### Bulletin électronique

La Commission a publié la première édition de *Regard sur les droits de la personne*, un bulletin électronique qui présente de l'information sur les droits de la personne à l'intention des employeurs. Le bulletin électronique a été distribué par l'entremise des chambres de commerce à l'échelle des TNO.

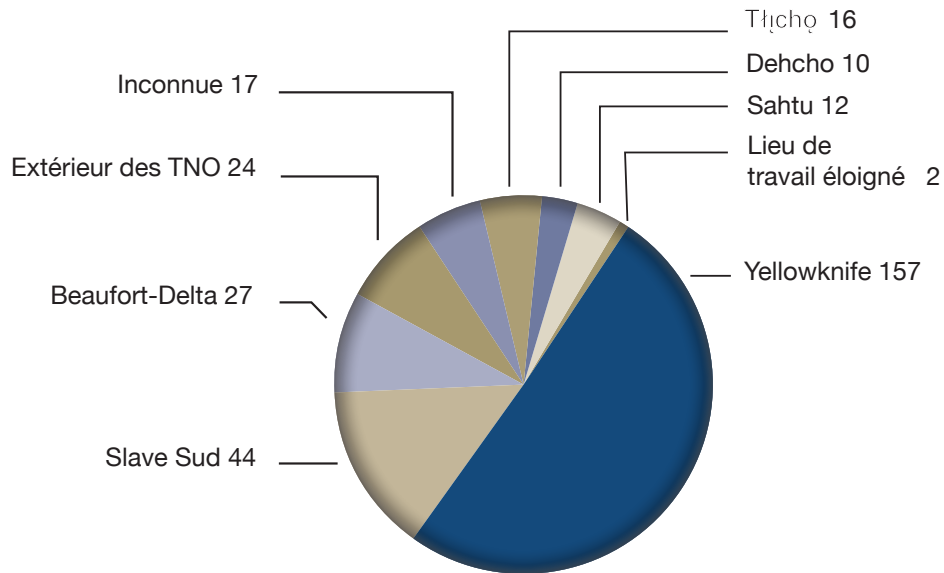
### Publicité sur Facebook

La Commission a continué à assurer sa représentation dans les médias sociaux ténos en faisant de la publicité sur Facebook.

# Plaintes

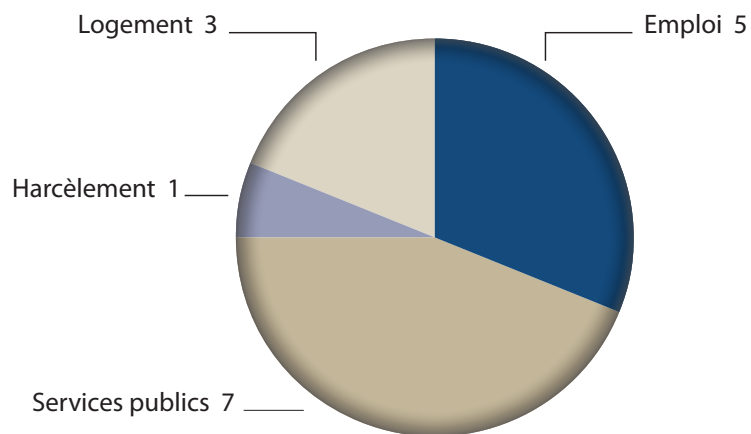
## Demandes

Le bureau de la directrice a répondu à 309 demandes de membres du public soucieux des droits de la personne. Ces demandes provenaient des régions suivantes :



## Plaintes

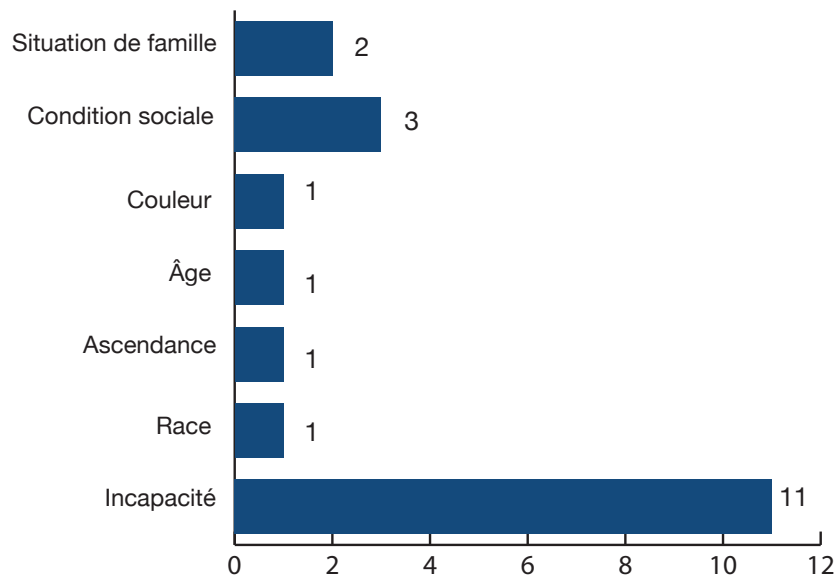
La Commission a reçu 15 plaintes au cours de l'exercice 2012-2013. Les plaintes alléguaient des actes de discrimination s'inscrivant dans les contextes suivants :





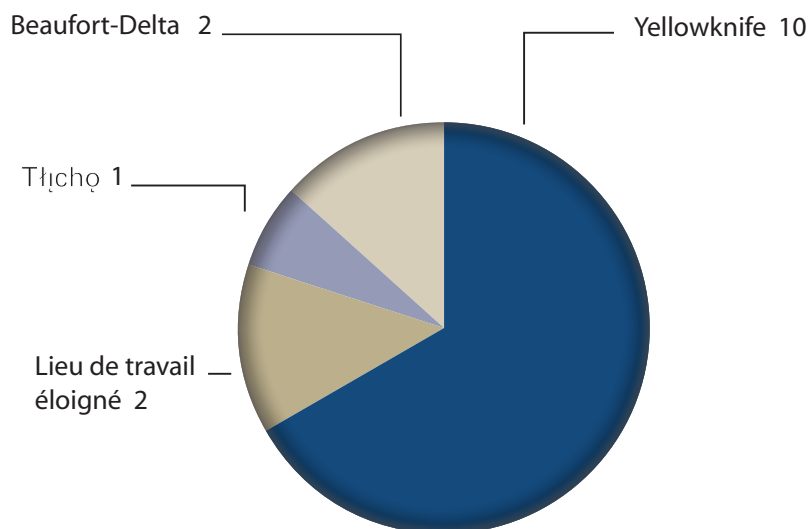
# Plaintes

Les 15 nouvelles plaintes alléguent des actes de discrimination sur la base des motifs suivants :



Note : comme chaque plainte peut concerner plus d'un motif, le nombre de motifs dépasse le nombre de plaintes déposées.

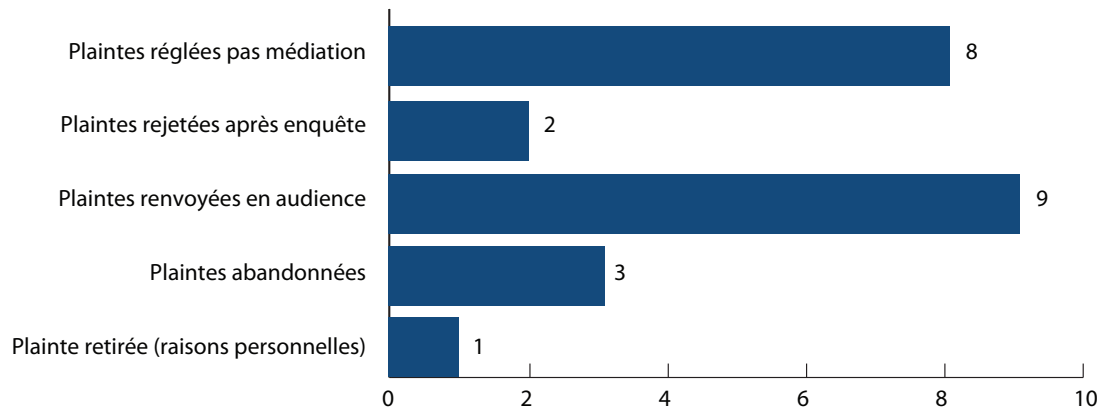
Les 15 nouvelles plaintes alléguent des actes de discrimination survenus dans les régions suivantes :



# Plaintes

## Fermeture des dossiers de plainte

En 2012-2013, le bureau de la directrice a fermé 22 dossiers de plainte pour les raisons suivantes :



Note : Une plainte a été partiellement rejetée et partiellement acceptée pour faire l'objet d'une audience.



Mme Isabel Gauthier, agente des droits de la personne, réunit des informations sur une plainte par téléphone.

# Audiences et décisions

## Audiences et décisions

Le Tribunal d'arbitrage des droits de la personne des TNO (le « Tribunal »), qui est distinct et indépendant, examine les plaintes qui lui sont renvoyées par la directrice. Le Tribunal instruit également les appels des décisions de rejet prises par la directrice. Les décisions rendues par le Tribunal sont affichées sur son site Web, à l'adresse suivante : <http://hrap.nt.ca>.

Du 1<sup>er</sup> avril 2012 au 31 mars 2013, le Tribunal d'arbitrage a reçu neuf plaintes du bureau de la directrice. Une plainte a été réglée par médiation. Une plainte a été réglée par un processus autre que la médiation et deux plaintes ont été réglées par des décisions. Au 31 mars 2013, sept plaintes n'étaient pas réglées.

Au 31 mars 2013, quatre appels étaient en cours devant le Tribunal d'arbitrage à la suite du rejet des plaintes par la directrice. En 2012-2013, un appel a été conclu par une décision.



Représentation d'une audience. Photo gracieusement offerte par le Tribunal d'arbitrage des droits de la personne des TNO.

## Juanita Robinson c. le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)

En mai 2006, Mme Robinson a déposé une plainte en matière de droits de la personne alléguant que le GTNO avait fait preuve de discrimination à son endroit en la rémunérant à un taux horaire inférieur à celui d'un collègue masculin qui effectuait un travail en tout point pareil ou sensiblement semblable au sien. Mme Robinson a également allégué que le GTNO avait exercé des représailles contre elle après le dépôt de sa plainte en modifiant sa description de poste, en changeant son rôle et en diminuant son budget de fonctionnement. Le Tribunal a conclu que les preuves de la plaignante étaient insuffisantes pour soutenir ses allégations selon lesquelles elle aurait été désavantagée ou qu'on lui aurait refusé des possibilités d'avancement parce qu'elle est une femme. Le Tribunal a également rejeté sa plainte de représailles.

## Tracy Thorson c. le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO)

En août 2009, Mme Thorson a déposé une plainte en matière de droits de la personne alléguant que le GTNO l'avait congédiée tout en sachant qu'elle souffrait d'une incapacité qui l'empêchait d'exercer les tâches et les fonctions liées à son poste, et ce, sans avoir essayé de répondre raisonnablement à ses besoins et à sa situation. Le Tribunal a conclu que le GTNO avait fait preuve de discrimination à l'endroit de Mme Thorson, contrairement au paragraphe 5(1) et à l'alinéa 7(1)(a) de la *Loi sur les droits de la personne* des TNO, parce qu'il a refusé de continuer à l'employer et n'a pas respecté son obligation d'adaptation au besoin, comme le stipule le paragraphe 7(4) de la Loi.

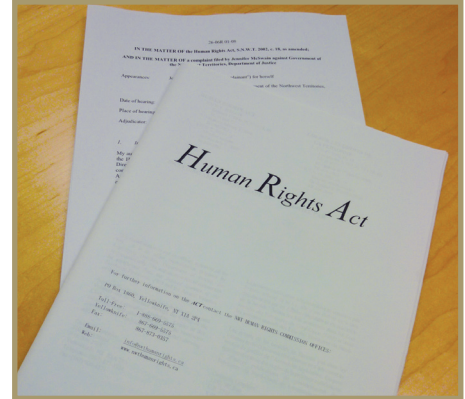
## William Dalton c. l'Administration des services de santé et des services sociaux de Hay River (ASSSSHR)

En août 2012, le Tribunal a rejeté l'appel de M. Dalton de la décision de la directrice de rejeter sa plainte contre l'ASSSSHR, conformément à l'alinéa 44(1)(d) de la *Loi sur les droits de la personne* des TNO, qui permet à la directrice de rejeter une plainte sur laquelle il a été statué convenablement dans une autre instance. En effet, en plus de la plainte en matière de droits de la personne, M. Dalton avait déposé des griefs qui ont été instruits par un arbitre de grief. Le Tribunal a donc conclu que l'arbitre de grief détenait la compétence pour appliquer les lois relatives aux droits de la personne; que le grief traitait des mêmes questions que la plainte en matière de droits de la personne; et que M. Dalton avait eu la possibilité de lui présenter sa preuve.

# Projet pilote

## Projet pilote

Actuellement, les personnes qui choisissent de se présenter en audience en lien avec une plainte en matière de droits de la personne ne peuvent recevoir d'aide juridique. En effet, il n'y a pas de clinique d'aide juridique communautaire aux Territoires du Nord-Ouest et les bureaux d'aide juridique n'offrent pas d'aide dans le cas des plaintes en matière de droits de la personne. Les personnes qui n'ont pas les moyens de faire appel à un avocat doivent donc tout faire elles mêmes : assigner les témoins, présenter les éléments de preuve, contre-interroger les témoins ainsi que préparer des arguments juridiques complexes et répondre à ceux de la partie adverse. La Commission croit que l'absence d'aide juridique pour les parties qui participent aux audiences réduit l'efficacité de la *Loi sur les droits de la personne* des TNO.



En 2010-2011, la Commission a lancé un projet pilote où elle est devenue partie à toutes les plaintes renvoyées à l'arbitrage. Ce projet visait à favoriser un processus d'arbitrage juste et équitable. La Commission a embauché un avocat pour assister aux conférences préalables aux audiences, représenter la Commission durant les audiences et conseiller la Commission quant à son niveau de participation dans chaque dossier. Il est important de noter que la Commission est partie indépendante dans les dossiers, et qu'elle ne représente ni le plaignant, ni le défendeur. Elle soutient les parties de manière désintéressée, en clarifiant les aspects des dossiers relatifs aux droits de la personne.

Cette année, la Commission a évalué le projet et a déterminé que les frais de justice encourus au début du processus d'arbitrage grugent rapidement le budget et laissent peu de fonds pour la participation de la Commission aux audiences, lesquelles constituent la partie la plus exigeante et importante du processus.

La Commission a revu son processus afin d'optimiser le budget du projet. En 2013-2014, les membres de la Commission assisteront eux mêmes aux premières conférences préalables aux audiences et fourniront à la Commission l'information nécessaire pour décider de son niveau de participation au processus d'arbitrage. La Commission espère ainsi maximiser l'impact de ses ressources de manière à favoriser un processus d'audience équitable.

La Commission cherche toujours à déterminer si l'on peut garantir l'équité du processus lorsqu'une seule des parties est représentée par un avocat durant l'audience. En 2013-2014, la Commission continuera d'explorer des façons de favoriser l'équité du processus dans la mesure où le budget du projet le lui permet. Il semble de plus en plus évident, toutefois, que des changements dans la manière de traiter les plaintes ou des ressources considérablement accrues seront nécessaires pour favoriser un processus équitable.

# Résumé financier

## État des résultats généraux

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2013	2012
<b>Charges</b>		
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest Subvention d'exploitation	250 000	250 000
Remboursement de charges	(29 340)	(13 000)
Intérêt et autres produits	320	
Produit d'inscription	1 250	450
	<b>222 230</b>	<b>237 450</b>
<b>Charges</b>		
Comptabilité	7 556	6 565
Publicité	10 450	16 143
Frais bancaires	341	189
Avantages sociaux et prestations de retraite	2 056	1 548
Service traiteur	3 351	1 442
Administration des contrats	1 170	
Activités	7 458	8 138
Rétribution du président	34 710	49 760
Rétribution des membres de la Commission	39 650	40 559
Frais de justice	68 180	81 822
Fournitures de bureau	520	627
Poste et courrier	216	158
Imprimerie	3 521	3 676
Perfectionnement professionnel	1 860	1 470
Téléphone	416	825
Déplacements du président de la Commission	7 369	19 581
Déplacements des membres de la Commission	4 422	12 279
Déplacements du personnel	-	11 360
Site Web	13 720	3 300
	<b>206 966</b>	<b>259 442</b>
<b>Excédents des revenus (charges)</b>	<b>15 264</b>	<b>(21 992)</b>

## État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2013	2012
<b>Flux de trésorerie provenant de (affecté à)</b>		
Activités d'exploitation		
Excédent des revenus (charges)	15 264	(21 994)
Variation du fonds de roulement d'exploitation sans effet sur la trésorerie		
Créances	(27 902)	(208)
Charges payées d'avance	801	1 458
Dettes d'exploitation et charges à payer	(6 478)	10 013
Produit constaté d'avance		
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>(18 315)</b>	<b>(10 731)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>57 958</b>	<b>68 689</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>39 641</b>	<b>57 958</b>

Pour recevoir une copie des états financiers vérifiés complets, veuillez communiquer avec la Commission.

# Les attentes pour 2013-2014



Mme Bronwyn Watters, membre de la Commission, présente le prix d'un tirage de la Commission à Mme Ruby Landrie de Kakisa lors de la Conférence 2013 sur la bonne gestion des affaires publiques.

## Visite des collectivités

Chaque année, la Commission s'efforce de visiter le plus grand nombre de régions des TNO. En effet, elle croit en l'importance d'aller voir les Tenois pour leur donner la chance de prendre connaissance de leurs droits et obligations découlant de la Loi et de poser des questions sur le sujet.

Au cours des prochaines années, la Commission prévoit visiter Fort Simpson, Fort Smith, Hay River, Inuvik, Nahanni Butte, Sachs Harbour et Trout Lake.

Le public pourra s'entretenir avec des membres de la Commission à l'occasion de nombreuses activités communautaires, notamment lors des salons professionnels de Fort Smith, de Hay River et de Yellowknife, de diverses assemblées nationales et de célébration communautaires, comme le festival de la fierté gaie de Yellowknife.

La Commission continuera d'offrir gratuitement des conférences audio de la Lancaster House sur les droits de la personne et le droit du travail aux employeurs des quatre coins des TNO.



L'une des nouvelles ressources qui compléteront la *Boîte à outils des enseignants*.

## Sensibilisation dans les écoles

À l'automne 2012, la Commission a publié en ligne un guide pédagogique pour le programme de sciences humaines intitulé *Boîte à outils des enseignants*, qui offre aux enseignants des TNO un grand nombre de ressources pédagogiques sur les droits de la personne qu'ils pourront utiliser directement dans leur cours de sciences humaines et qui sont liées aux thèmes d'études pertinents du programme de sciences humaines de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année. La Commission prévoit ajouter des ressources au site Web en 2013-2014.

## Prix de l'accessibilité de la Commission des droits de la personne

En 2012-2013, la Commission a agi de concert avec le Conseil pour les personnes handicapées des TNO afin de souligner les efforts d'un prestataire de services publics qui a amélioré l'accessibilité à ses locaux pour les personnes souffrant d'une incapacité. La Commission présentera ce prix pour une seconde fois à l'occasion de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, en juin 2013.

# À propos de la Commission

La *Loi sur les droits de la personne* des Territoires du Nord-Ouest établit trois organes étroitement liés, mais indépendants : la Commission, la directrice aux droits de la personne et le Tribunal d'arbitrage. Ces trois entités se distinguent par leurs rôles et par la nature discrétionnaire de ces rôles.



De gauche à droite : Roger Wah Shee, Yacub Adam, Bronwyn Watters, Marion Berls, Charles Dent.

## Membres de la Commission

La Commission est composée d'au plus cinq membres du public. Ceux-ci sont nommés par l'Assemblée législative et relèvent de cette dernière. La Commission est responsable de la Loi et s'occupe de prévenir la discrimination par l'éducation, la promotion, la recherche et la défense des droits de la personne.

- Charles Dent, président
- Yacub Adam, vice-président
- Marion Berls, membre de la Commission
- Roger Wah-Shee, membre de la Commission
- Bronwyn Watters, membre de la Commission



Dans le sens horaire, à partir du coin supérieur gauche : Isabel Gauthier, Carolyn Mackay, Linda Noseworthy, Gloria Iatridis, Deborah McLeod.

## Directrice et personnel de la Commission

La directrice aux droits de la personne est nommée par l'Assemblée législative et est responsable du traitement des plaintes et des activités de fonctionnement du bureau de la Commission. Elle agit également comme secrétaire de la Commission et met en œuvre ses activités d'éducation et de promotion.

- Deborah McLeod, directrice aux droits de la personne
- Gloria Iatridis, directrice adjointe aux droits de la personne
- Isabel Gauthier, agente des droits de la personne
- Carolyn MacKay, agente des droits de la personne
- Linda Noseworthy, agente administrative



De gauche à droite : Sheldon Toner, Joan Mercredi, Adrian Wright, Louis Siebert.

## Tribunal d'arbitrage

Le Tribunal d'arbitrage est composé d'avocats nommés à ces postes par l'Assemblée législative. Le Tribunal instruit les plaintes dont il est saisi par la directrice. Il instruit également les appels des décisions de rejet prises par la directrice. Le Tribunal a pour tâches d'examiner la preuve fournie par les parties et de rendre une décision sur le bien-fondé de la plainte.

- Adrian Wright, président
- Joan Mercredi, arbitre
- James Posynick, arbitre
- Louis Siebert, arbitre
- Karen Snowshoe, arbitre
- Sheldon Toner, arbitre



*Commission des droits  
de la personne des TNO*

Commission des droits de la personne des  
Territoires du Nord-Ouest

C. P. 1860

Yellowknife NT X1A 2P4

Tél. (sans frais) : 1-888-669-5575

Tél. (Yellowknife) : 867-669-5575

Fax : 867-873-0357

Courriel : [info@droitsdelapersonnetno.ca](mailto:info@droitsdelapersonnetno.ca)

**<http://droitsdelapersonnetno.ca>**